



Rapport d'activités
2020-2021

TABLE DES MATIÈRES

1	Mot de la présidente	3
2	Historique	4
3	Mission et services.....	5
4	Mise en contexte - année pandémie 2020-2021	6
5	Demandes d'aide des femmes	7
5.1	Tableau répartition de la demande d'aide.....	8
5.2	Groupe d'entraide.....	8
6	Vie associative et démocratique	11
6.1	Organisation d'une séance d'information :	11
	« Conjoint de fait/Mariage »	11
6.2	Assemblée générale annuelle	11
6.3	Rencontres du Conseil d'administration	12
6.4	Réflexion sur la vie associative.....	13
7	Promotion de nos services	13
7.1	Distribution de dépliants et de cartes promotionnelles	13
7.2	Conception d'un site Web.....	13
7.3	Création d'une page Facebook	14
8	Concertation locale.....	14
8.1	Table de concertation en matière de violence faite aux femmes et aux adolescentes de Chicoutimi	15
8.2	Table de concertation violence et agression sexuelle du Fjord.....	15
9	Gestion administrative	16
9.1	Départ pour la retraite	16
9.2	Embauche.....	16
9.3	Ressources financières et matérielles.....	17
9.4	Formations suivies par l'intervenante en 2020-2021	17
10	Photos	18

1 Mot de la présidente

En tant que présidente, c'est avec plaisir que je vous fais part de l'importance de l'organisme qu'est Femmes-Action séparation-divorce. J'ai débuté en tant qu'employée, il y a quelques années. J'y ai alors connu une femme de cœur qui tenait « son bébé » à bout de bras (l'organisme, comme elle se plaisait à l'appeler) depuis des années. À ce moment, je me demandais pourquoi elle se donnait tant de mal. Il ne m'a pas fallu longtemps pour comprendre.


Tant de femmes sont dans le besoin. Même en 2021, plusieurs d'entre elles se retrouvent encore démunies lorsqu'une séparation ou un divorce survient. Même avec le contexte dans lequel les femmes donnent de plus en plus d'importance à leur carrière, c'est encore malheureusement celles-ci qui sont le plus impactées financièrement lors d'une séparation. Voilà pourquoi et plus que jamais nous devons continuer à soutenir l'organisme et démontrer l'importance de notre mission aux bailleurs de fonds.

Nancy Lepage

Présidente du CA

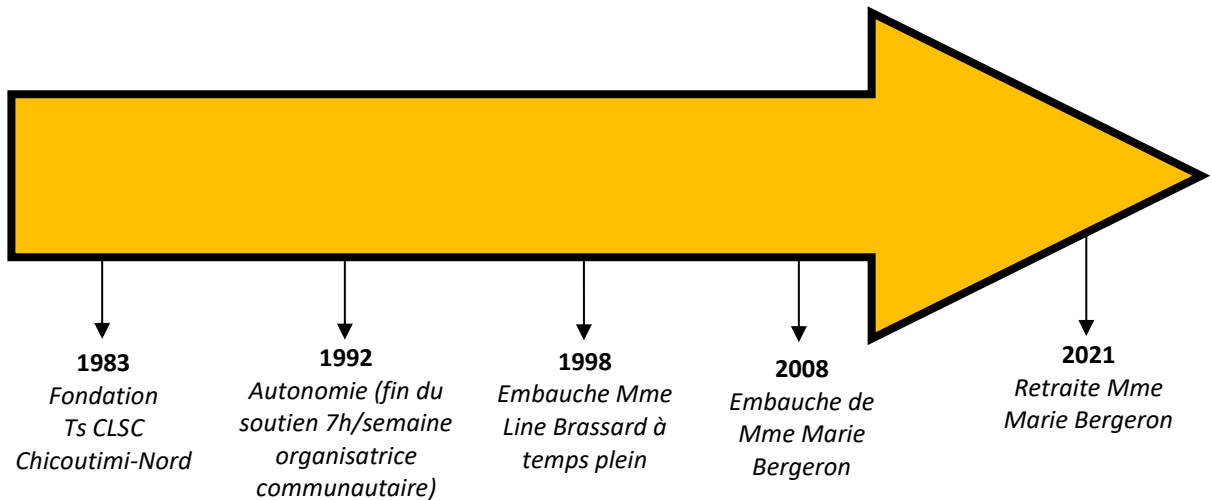


Membres du CA



Nancy Lepage, Présidente
Mélanie Tremblay, Secrétaire
Josée Gagné, administratrice
Sylvie Bergeron, administratrice
Louise Trudel, administratrice

2 Historique



Au début des années 80, une travailleuse sociale du CLSC de Chicoutimi-Nord constate qu'une grande partie de sa clientèle, composée majoritairement de femmes, consulte pour des problèmes reliés à une rupture d'union (divorce ou séparation de fait), notamment l'isolement, la détresse psychologique, le stress, la perte de confiance en soi et aux autres, la méconnaissance de leurs droits et plus encore. Elle débute alors des rencontres de groupe afin de favoriser le support mutuel entre femmes vivant cette même réalité. Ce groupe prend donc le nom de Femmes-Action.

Le groupe Femmes-Action est incorporé en 1983 et débute alors des rencontres régulières qui s'adressent spécifiquement aux femmes. Les rencontres sont orientées sur l'information et l'aspect juridique d'une séparation. À l'époque, les procédures judiciaires étaient plus complexes et prenaient beaucoup plus de temps qu'aujourd'hui. Les démarches pouvaient s'échelonner sur une période de 3 à 5 ans. Différents services étaient offerts aux femmes tels que l'accompagnement chez un(e) avocat(e), à la cour ou au bureau de l'aide sociale, de l'information, de l'intervention téléphonique, du support, etc. Les services variaient selon la disponibilité des militantes-bénévoles constituées de femmes ayant elles-mêmes vécu une séparation ou un divorce.

Les services ont évolué au fil des années et se sont adaptés aux modifications des lois au niveau de la séparation.

Entre autres, la loi sur le partage du patrimoine familial pour les conjoints mariés est instaurée en 1989 et défavorise moins les femmes au niveau économique qu'autrefois. Les procédures deviennent aussi moins longues (6 mois à un an, en général). De plus, le développement de ressources spécialisées en violence conjugale (maison d'hébergement, etc.) a fait que le groupe a dû adapter son offre de service.

En 1992, le groupe est principalement un groupe d'entraide et bénéficie de l'aide d'une organisatrice communautaire, Mme Cécyle Simard, du CLSC Saguenay-Nord. Deux animatrices sont engagées 12h/semaine par le comité organisateur. Ces animatrices ne sont pas des professionnelles, mais des femmes ayant elles-mêmes vécu une séparation. Elles reçoivent une compensation pour leurs services. Elles animent surtout le groupe d'entraide, et assurent un volet d'intervention individuelle (1 ou 2 rencontres maximum par femme). Il n'y a pas de suivi individuel comme tel; on invite les femmes à se joindre au groupe.

Vers 1998, une première intervenante à temps plein est engagée, soit Mme Line Brassard, qui a œuvré pour l'organisme pendant 10 ans. À l'époque, l'organisme louait un local au 371 rue Racine.

Mme Marie Bergeron a, quant à elle, été embauchée en 2008 à temps plein. Elle travaille quelque temps avec Mme Brassard qui quitte l'organisme quelque temps après.

Femmes-Action séparation-divorce déménagement dans les locaux du Centre de prévention du suicide 02 au 780 rue Jolliet en 2010.

Mme Bergeron constitue ensuite la seule intervenante à temps plein jusqu'en 2020, où elle prend une retraite bien méritée.

3 Mission et services

- ❖ Travailler avec et pour les femmes adultes de Saguenay et des environs qui vivent une rupture d'union (séparation de fait, séparation légale, divorce) à faire face à leur nouvelle situation dans les meilleures conditions possibles ;

- ❖ Offrir à ces femmes un service d'écoute et de support individuel qui leur assure l'accueil chaleureux dont elles ont besoin, la confidentialité, le respect et la dignité ;
- ❖ Accompagner les femmes dans leur réflexion sur leur relation actuelle lorsqu'elle songe à l'éventualité d'une séparation ;
- ❖ Soutenir les femmes dans leurs démarches et les référer au besoin aux différentes ressources existantes.

Les services que nous offrons sont orientés vers 3 principaux axes :

- Les rencontres individuelles en virtuel ou en présentiel ;
- La ligne d'information et d'intervention téléphonique ;
- Le groupe de support et d'entraide ayant lieu un mercredi sur deux.

L'horaire des services d'écoute téléphonique et d'intervention individuelle de notre organisme lors de la dernière année a été du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

4 Mise en contexte - année pandémique 2020-2021

L'année 2020-2021 fut une année remplie de défis à relever pour Femmes-Action séparation-divorce.



En effet, selon plusieurs experts, la pandémie et le confinement ont ajouté de la pression sur les couples et les séparations ont augmenté au Québec. Les références à l'aide juridique effectuées par l'intervenante de Femmes-Action ont, par exemple, révélé de longues périodes d'attente (quelques mois) comparativement à auparavant.

Le taux de demandes d'aide n'a pas forcément augmenté au sein de notre organisme, ce qui nous a questionné. Or, l'intervenante a observé plusieurs contextes particuliers qui ont pu favoriser cela. D'abord, plusieurs couples qui battaient de l'aile ont dû continuer à cohabiter; les

déménagements étant complexes en temps de pandémie. Les conjointes cohabitant encore avec leur ex-conjoint(e) n'étaient donc pas en posture favorable pour demander de l'aide téléphonique ou virtuelle lorsqu'elles étaient en télétravail dans le même environnement que leur ex. Par ailleurs, les effets de cette pandémie ont augmenté la charge mentale des femmes (fermeture des garderies ou des écoles, enfants devant rester à la maison dus à des symptômes), ce qui a pu complexifier la demande d'aide pour les femmes.

5 Demandes d'aide des femmes

Cette année, **plus de 75 femmes différentes** ont bénéficié des services de Femmes-Action séparation-divorce.

L'intervenante a reçu **55 nouvelles demandes d'aide** provenant de femmes n'ayant jamais eu recours aux services de notre organisme. L'an passé, environ 30 nouvelles demandes ont été reçues. Il s'agit donc d'une augmentation notable qui est due, entre autres, à l'augmentation de la promotion de nos services.

Environ 20 demandes de suivis d'intervention individuelle à court, moyen ou long terme ont été effectuées par l'intervenante cette année. Celle-ci a dû s'adapter au contexte pandémique en offrant des rencontres virtuelles aux femmes via la plateforme Zoom. De plus, entre 3 à 4 appelantes régulières ont bénéficié de notre service d'intervention téléphonique.

45 demandes d'aide téléphonique ponctuelles ont été reçues cette année dont 20 appels pour obtenir des informations juridiques en lien avec une séparation ou un divorce.

Témoignage

« Par un beau hasard, je suis tombée sur les informations de Femmes-Action en effectuant des recherches sur le processus de divorce. Un organisme trop peu connu qui aide et donne du soutien aux femmes dans un processus difficile de séparation. Une écoute neutre et sans jugement, des conseils adaptés, un espace sécuritaire pour se déposer, voilà ce que Femmes-Action m'a apporté. Je suis pleine de gratitude pour la qualité et l'accès à ce groupe d'entraide. »

Femme ayant bénéficié des services

5.1 Tableau répartition de la demande d'aide

Nous avons reçu une quinzaine de références provenant d'intervenantes du CIUSSS et une dizaine de références d'organismes communautaires (CAVAC, Maison des familles, CRFM de Bagotville, etc.). Le bouche-à-oreille a aussi suivi son cours, de même que les recherches de ressources sur Internet.

Par ailleurs, l'intervenante a effectué trois lettres d'appui à l'Office municipal d'habitation (OMH) pour recommander des femmes en besoin urgent de logement social, une lettre d'appui pour l'obtention du statut d'invalidité au travail d'une femme ainsi qu'un rapport de suivi d'une femme pour démontrer au juge son implication dans son suivi afin de réobtenir la garde de ses enfants.

5.2 Groupe d'entraide

Du 1^{er} avril 2020 au 15 septembre 2020, les groupes d'entraide ont été mis sur pause le temps de réorganiser les services vu le contexte de la pandémie de la COVID-19.

La nouvelle intervenante ayant été embauchée en juillet 2020 a repris les groupes d'entraide le 16 septembre 2020 avec une formule de groupe ouvert où les femmes participent selon leur besoin aux séances et selon les thématiques qui les interpellent. **12 femmes** ont bénéficié des groupes d'entraide cette année.

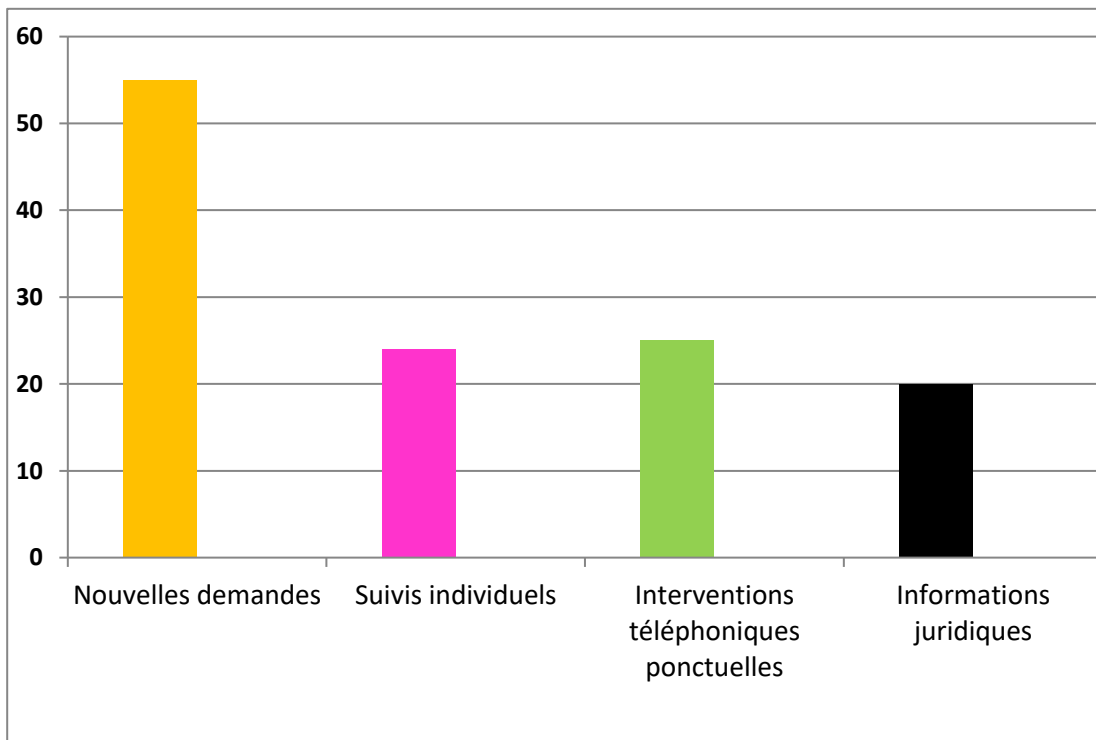
Les séances de groupe d'entraide ont encore permis cette année de briser l'isolement de plusieurs femmes, de normaliser la situation de chacune, de donner de l'information et de favoriser l'entraide entre les femmes vivant des situations similaires.

Témoignage

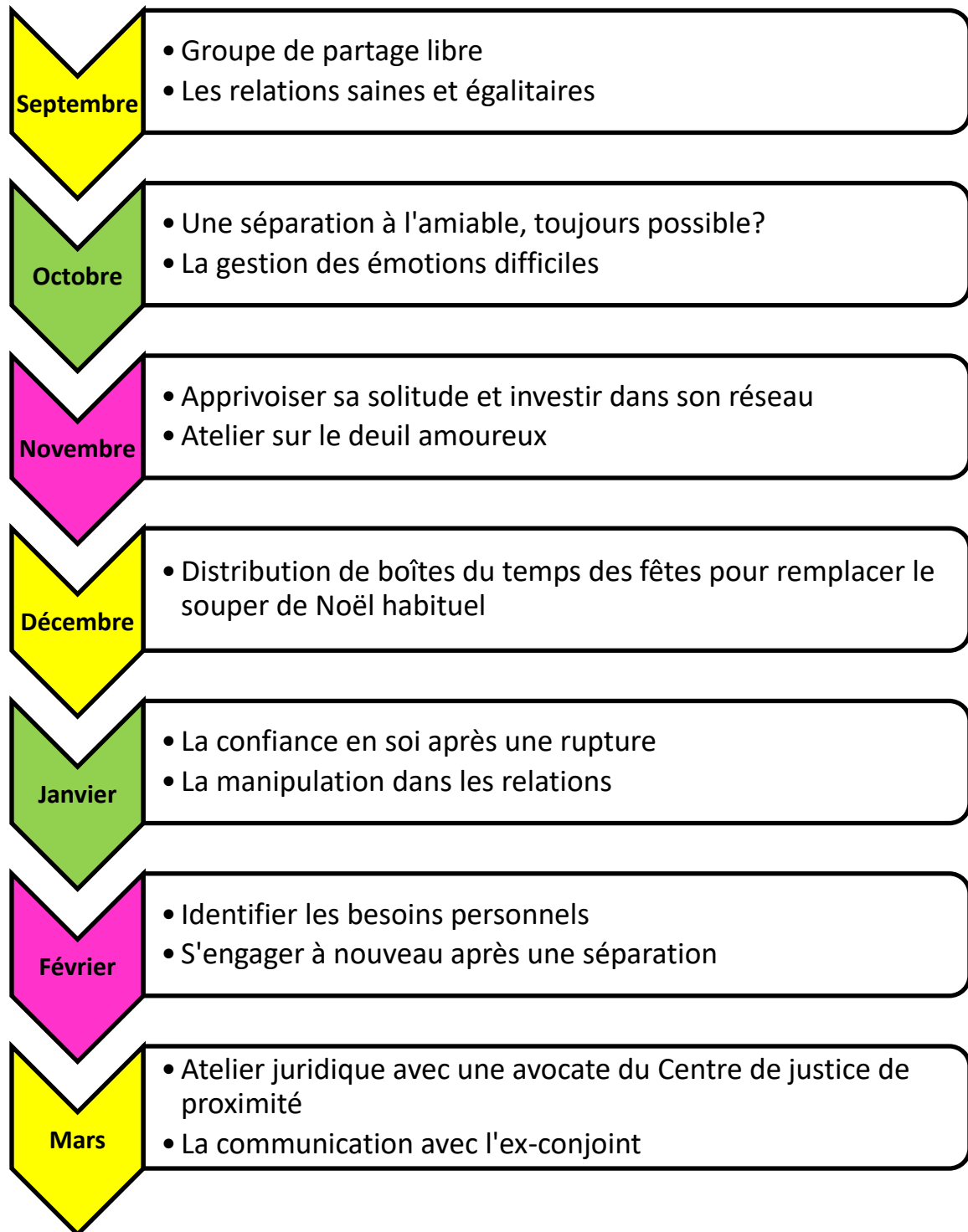
« Les rencontres de groupe m'ont été proposées afin de parler à d'autres femmes vivant les mêmes choses que moi. J'ai pu y participer dernièrement. Des rencontres importantes, car j'ai pu voir l'autre côté de la médaille (femmes laissées par leur conjoint), des femmes étant passées à travers et avec toutes sortes de parcours différents. »

Femmes ayant participé au groupe

Répartition des 75 demandes d'aide reçues par l'organisme en 2020-2021



5.2.1 Thématiques du groupe d'entraide de cette année



6 Vie associative et démocratique

6.1 Organisation d'une séance d'information : « Conjoint de fait/Mariage »

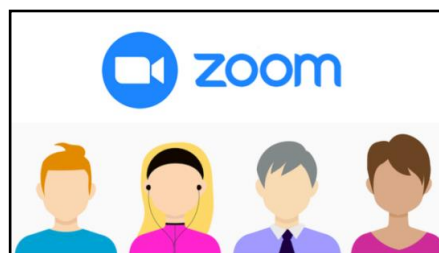


Le mercredi 10 mars 2021, en collaboration avec le Centre de justice de proximité du Saguenay–Lac-Saint-Jean, une séance d'information juridique virtuelle a permis de rejoindre **17 femmes**. Me Julia Boivin-Desgagné a abordé différents thèmes dont : la distinction juridique entre le statut conjoint de fait versus le statut conjoint marié, les biens, l'obligation alimentaire entre conjoints, les recours particuliers, etc.

La formule en virtuelle via la plateforme Zoom a permis de faire connaître notre organisme puisque l'évènement a rejoint une dizaine de femmes qui préalablement ne connaissaient pas l'organisme. De plus, l'agente à l'information juridique a pu répondre à de nombreuses questions et aborder l'importance d'avoir un contrat de vie commune pour les conjoints de fait afin de prévenir le coup en cas de séparation. L'évènement a donc permis aux femmes présentes de mieux connaître leurs droits en contexte de séparation conjugale.

6.2 Assemblée générale annuelle

En raison du contexte pandémique de la COVID-19 et des règles sanitaires plus strictes, l'Assemblée générale annuelle n'a pas pu être tenue en juin comme à l'habitude. Elle s'est plutôt **tenue le 10**



septembre 2020 où **15 personnes** y ont assisté. Elle fut l'occasion d'effectuer un bilan de l'année et de tenir des élections qui ont mené à des changements au sein des membres du conseil. En effet, il y a eu 2 membres sortants ainsi que 3 membres nouvellement élus. Un remerciement spécial a été adressé à ceux-ci pour le soutien et l'implication à la mission de Femmes-Action.

6.3 Rencontres du Conseil d'administration

Comme le début de l'année financière 2020 s'est amorcée dans un contexte de pandémie, la directrice a convoqué moins de rencontres mensuelles du Conseil d'administration, les membres du CA étant peu à l'aise avec les rencontres sous la formule virtuelle. Au terme de l'année 2020-2021, **5 rencontres mensuelles du Conseil d'administration** ont eu lieu en présentiel dans la salle de conférence du Centre de prévention du suicide 02 qui a été adaptée selon les mesures sanitaires recommandées par le gouvernement.

Les membres du CA sont majoritairement des femmes ayant eu recours aux services de Femmes-Action par le passé. Il y a également une femme qui est intervenante au sein d'un organisme partenaire, le Centre de prévention du suicide 02, ainsi qu'une femme issue de la communauté qui a la mission de l'organisme à cœur.

Témoignage

« Je suis une femme dans la quarantaine, ayant eu une relation avec un homme pendant plus de 25 ans. J'ai pris la décision de quitter mon conjoint puisqu'il est alcoolique. Je n'ai pas pris cette décision sur un coup de tête ni par adultère. J'ai demandé de l'aide auprès de mon médecin puisque j'étais perdue. J'ai parlé avec une travailleuse sociale à deux reprises et c'est elle qui m'a donné le nom de Femmes-Action séparation-divorce.

J'ai appelé l'organisme et rapidement j'ai eu un retour d'appel de Carolane. Puisque nous sommes en pandémie, nous avons planifié une rencontre Zoom ensemble. Lors des rencontres avec celle-ci, j'ai pu m'exprimer avec facilité puisque Carolane Bouchard une grande écoute. Elle m'a mise en confiance dès le début et cela m'a permis de parler de certaines choses que je n'aurais pas dites à personne.

Aucun jugement et plusieurs conseils m'ont permis d'évoluer dans ma séparation sans avoir à consulter d'autres professionnels tels qu'une psychologue ou autres. À chaque rencontre, j'ai senti que le temps n'était pas important et je repartais toujours avec des réponses à mes questionnements. En cas d'urgence, grande disponibilité au retour d'appel »

Femme ayant bénéficié des services

6.4 Réflexion sur la vie associative

Il a été discuté en conseil d'administration et en équipe de travail de développer davantage la vie associative de l'organisme pour la prochaine année. Nous aimerions par exemple mettre en place un membership et offrir des opportunités bénévoles à des femmes ayant eu recours à nos services ou étant interpellées par notre mission.

7 Promotion de nos services

7.1 Distribution de dépliants et de cartes promotionnelles

Les mesures sanitaires liées à la pandémie ont un peu compliqué la distribution de dépliants. En effet, les organisations ont cessé de mettre des dépliants dans leur présentoir afin de limiter la propagation du virus. Nous avons tout de même jugé pertinent de distribuer des dépliants en main propre aux intervenants afin qu'elles/ils puissent en faire une distribution plus ciblée dans leur milieu à des femmes qui pourraient cadrer dans nos services. Environ **350 dépliants** ont été distribués à **des organismes partenaires**.

7.2 Conception d'un site Web

Durant les périodes où les demandes d'aide étaient moins grandes, nous avons travaillé en collaboration avec un programmeur informatique à réfléchir notre site Web, une première dans l'histoire de Femmes-Action séparation-divorce. Nous avons finalement misé sur un microsite de style minimaliste.

Nous avons également fait créer des images par une graphiste pour représenter nos différents services. Pour visualiser notre site Web, visitez le lien suivant : <http://www.femmes-action.org/>



Depuis la mise en ligne du site Web en décembre, les statistiques de visibilité mesurées par le logiciel analyseur « AWstats » démontre qu'il y a eu **1 122 visites de janvier à mars**, et **641 visiteurs différents**. Nous sommes ainsi persuadés que notre site Web permettra de rejoindre davantage de femmes et d'ajouter une stratégie de promotion de nos services.

7.3 Création d'une page Facebook

La page Facebook de l'organisme Femmes-Action séparation-divorce (www.facebook.com/femmesaction) a été créée en octobre 2020 afin de publier des articles intéressants, des vidéos sur des thématiques qui touchent les femmes, des activités organisées par des organismes partenaires, etc. Nous avons présentement **124 mentions « j'aime »**. De plus, les publications et les vidéos sur la page Facebook permettent de toucher en moyenne **132 personnes par publication**.

8 Concertation locale

Étant donné le constat d'un grand nombre de demandes d'aide dans lesquelles nous observons de la violence post-séparation, nous avons jugé pertinent de s'impliquer sur les tables de concertation de la ville Saguenay en lien avec la violence conjugale. Cela permet également de se réseauter avec d'autres organismes venant en aide aux femmes, de participer à des actions de sensibilisation à la population, ainsi que d'y faire la promotion des services de l'organisme.

Il est certain que le contexte de pandémie a grandement influencé la manière dont se déroulent les rencontres de Table de concertation (rencontres virtuelles) ainsi que le type d'action qui peuvent être fait.

8.1 Table de concertation en matière de violence faite aux femmes et aux adolescentes de Chicoutimi



- ❖ Distribution de rouges à lèvres (outils d'information subtils sur les ressources à contacter en cas de besoin) et de bons de taxi pour les femmes souhaitant quitter un conjoint violent.
- ❖ Réalisation de bandes dessinées comme outil de sensibilisation à la violence faite aux femmes destinées aux victimes et aux personnes ayant des comportements violents (projet en cours de production).
- ❖ Planification d'un colloque virtuel destiné aux intervenants afin qu'ils se sentent mieux outillés auprès des femmes victimes de violence conjugale.

8.2 Table de concertation violence et agression sexuelle du Fjord

- ❖ Participation aux 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du **25 novembre au 6 décembre 2020** (distribution d'épinglettes avec fleurs blanches et prise de photos).



- ❖ Distribution de l'outil d'alarme personnel ayant été développé par les membres de la Table afin d'augmenter le sentiment de sécurité des femmes.
- ❖ Distribution de jeux de cartes de sensibilisation à la violence « Tu as le pouvoir ».
- ❖ Participation à une formation sur l'approche orientée vers les solutions pour les victimes de trauma, payée par la Table de concertation.

9 Gestion administrative

9.1 Départ pour la retraite

Mme Marie Bergeron, directrice et coordonnatrice de Femmes-Action depuis 2008, a pris sa retraite le 31 mars 2021 après 13 années de dévouement pour l'organisme. Nous tenons d'ailleurs à souligner son honorable travail à travers les années où elle a su écouter, guider, orienter et rassurer les femmes en situation de séparation/divorce. Évidemment,



nous n'avons pas pu organiser une fête pour souligner son départ et cette nouvelle étape de vie pour elle, dû aux mesures sanitaires. Nous avons donc usé de créativité en lui offrant des souhaits provenant de femmes qui ont eu recours à son aide dans les dernières années. De plus, un panier cadeau de produits locaux ainsi qu'une belle cafetière lui ont été offerts en guise de reconnaissance pour tout le travail accompli. Nous lui souhaitons d'ailleurs une très belle retraite!

9.2 Embauche

Qui dit retraite... dit aussi embauche d'une nouvelle ressource! Carolane Bouchard est une jeune intervenante sociale ayant obtenu un diplôme au baccalauréat en travail social à l'UQAC en 2016. Elle a été embauchée comme intervenante sociale chez Femmes-Action séparation-divorce en juillet 2020. Elle a cumulé quelques expériences dans le milieu communautaire et a particulièrement à cœur l'amélioration des conditions de vie des femmes.

De plus, nous souhaitons initialement remplacer Mme Bergeron pour le poste de coordination au début janvier 2021. Le poste a donc été affiché dès le début du mois de décembre. Mme Marie-Claude Dubois a ainsi été embauchée dès le retour des fêtes comme coordonnatrice de l'organisme. Nous avons donc amorcé la transmission des dossiers avec elle, mais celle-ci a

malheureusement décidé de quitter son poste après 2 semaines puisqu'elle a eu une opportunité d'emploi avec de meilleures conditions de travail. Nous avons ainsi investi du temps et de l'énergie dans cette embauche qui n'a malheureusement pas été fructueuse.

9.3 Ressources financières et matérielles

Cette année, Femmes-Action séparation-divorce a pu remplir sa mission grâce au soutien financier de Centraide Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

De plus, nous utilisons des espaces dans l'édifice du Centre de prévention du suicide 02 sur la rue Jolliet à Chicoutimi. Dans le cadre de notre entente avec eux, nous avons eu accès à plusieurs salles communes, dont une salle de rencontre d'intervention, une grande salle pour le groupe d'entraide ainsi qu'une salle de rencontre.

9.4 Formations suivies par l'intervenante en 2020-2021

- ❖ *Séance d'information sur la parentalité après la rupture* (ministère de la Justice du Québec). Formation donnée par une travailleuse sociale/médiatrice et une avocate.
- ❖ *Formation orientée sur les solutions pour les victimes de trauma* donnée par Mme Esther Trudel-Cloutier, psychologue).
- ❖ Formation *Les médias sociaux et votre organisme* avec Michel Roberge, chargée de cours en communication et marketing à l'UQAC.

10 Photos

